

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

N° d'imprimé : F001417831

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle volontaire complet

DATE DU CONTRÔLE

23/02/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

8298

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : S059F508

RAISON SOCIAL :

HDF CT

ADRESSE : 141 CHEMIN DE L'ARBRE DE GUISE

59113 SECLIN

03.20.62.83.35

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 062S1345

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation

GY-096-BF

Date C.I.

00-00-0000

Date 1ere circulation

03-07-2024

Genre

CTTE

Marque

IVECO

Type

ABSENT

N° de série dans la série du type

ZCFCB35B80D739251

Energie

GO

Kilométrage au compteur

24269

Désignation commerciale

35S16

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

STE MERCIER

ADRESSE : 71 AVN DE FLANDRE

59700 MARCQ EN BAROEUL

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié

Défaillances mineures

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif

3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G)

Document(s) présenté(s)

Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Frein de service						
Déséquilibre		6			1	
Force	518		551	367		365
Force roue/roue	518		551	367		365
Taux			67			
Frein de stat.						
Force	255					252
Taux			19			
Pesée du véhicule		1519	2652		1133	
Suspension						
Efficacité	75		60	85		68
Dissymétrie		20			21	
Dérive		+17.0				
Feux de croisement	-2.3					-1.2
Feux de brouillard	+0.8					-2.0
Opacité des fumées (<=0.50m ⁻¹)	C1:<0.10	C2:<0.10				

Le présent procès-verbal résulte d'un contrôle technique dit **volontaire** qui ne peut être assimilé au contrôle technique obligatoire prévu par le Code de la route.

En cas de contrôle administratif et/ou de cession du véhicule, le contrôle technique volontaire ne pourra permettre de justifier la réalisation des obligations imposées par le Code de la route.

